



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E125236

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2025

ÉDITÉ LE 05/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 22/04/2014
Forme juridique : SARL
Capital : DEPUIS LE 05/12/2023
5 000

Raison sociale : DOUX BRUNO EURL

10 RUE BEETHOVEN
47200 MARMANDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 801594763RC47

Siret : 801 594 763 00014

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :
APRIL 24065375043

Assurance Responsabilité Civile :
APRIL 24065375043

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Téléphone : 06 33 53 10 02

Portable : 06 33 53 10 02

Fax :

Site Internet : www.plombier-marmande.fr

E-mail : bruno.doux47@gmail.com

Responsabilité légale :
DOUX BRUNO GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	16/06/2022
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	19/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/06/2022
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure ou égale à 36 kVA (Technicité courante)	19/11/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	19/11/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.